

Prolongation/Obligation des visites médicales faites aux clubs du National-Foot Pour éviter les morts subites dans les stades

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

La liste n'est peut-être pas exhaustive, mais tout le monde a encore en mémoire le décès, le 26 avril 2017, de l'ancien international Moïse Brou Apanga, alors qu'il venait juste d'achever un entraînement avec son club, le FC 105. Avant lui, il y a eu Cédric Nono, Ennerick Ndjoumba Kombila, Guy Tchingoma, Eric Ntoutoume et Sylvain Azouigui. Autant de cas qui amènent, aujourd'hui, la Ligue nationale de football professionnel à faire preuve de rigueur, face aux équipes qui tenteraient de ne pas se plier à l'exigence des visites médicales qui leur est faite.

LA Ligue nationale de football professionnel (Linafp) a encore fait une annonce concernant les clubs participant aux compétitions qu'elle organise. Cette fois, celle-ci apparaît comme un soutien aux équipes, puisque touchant le domaine de la santé de leurs joueurs. En effet, l'instance organisatrice des championnats de première et deuxième divisions de football a décidé "d'intensifier" les visites médicales pour tous les athlètes prenant part à ses compétitions (lire notre édition du week-end écoulé). Pour en savoir davantage sur cette question, nous nous sommes rapprochés de la commission médicale de la Linafp. A en croire les responsables de cette structure, la mesure entre dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la mort subite sur les stades de football. **VISITES OBLIGATOIRES.** Personne n'a oublié le



Photo : J.F. Marola

Les membres de la commission de la Linafp.

décès, le 26 avril 2017, de l'ancien international Moïse Brou Apanga, alors qu'il venait juste d'achever un entraînement avec son club, le FC 105. Bien avant le défenseur central des Panthères, d'autres footballeurs ont trouvé la mort sur les stades. Cédric Nono (Mangasport) le 1er février 2017, Ennerick Ndjoumba Kombila (AC Gabao) le 20 janvier 2008, Guy Tchingoma (FC 105) le 9 février 2008, Eric Ntoutoume (Sogea FC) le 20 janvier 2010 et Sylvain Azouigui (AC Bongoville) le 20 avril 2014. Autant de décès qui ont mis en lumière le laxisme des organisateurs des championnats de première et deuxième divisions sur un domaine aussi vital que celui de la santé des compétiteurs. Aujourd'hui, en collaboration avec la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), la Linafp a décidé d'accorder davantage d'intérêt à cette problématique. Pour le président de la commission médicale, Brice Angwé Eboué, cette visite médicale est obligatoire en début de saison,

pour s'assurer que l'athlète est apte à participer au championnat. «La visite médicale d'aptitude se montre particulièrement utile pour préserver la santé des joueurs. Mieux, elle contribue à son plaisir pendant la pratique du football, favorise son bien-être entre les entraînements et, souvent, participe à ses performances», assure-t-il. Non sans préciser que le bilan médical incombe aux clubs. Lesquels sont, du moins pour la plupart, confrontés au problème de moyens financiers. Mesurant cette difficulté, pour leur faciliter l'opération, la Linafp, toujours en collaboration avec la Fégafoot, a pris attache avec des établissements sanitaires agréés, d'autant que la médecine du sport est un domaine assez particulier. Il s'agit du service de Santé militaire, mais aussi de quelques structures privées dont celle du Dr Cyrille Mouyopa, médecin du sport et membre de la Commission médicale de la Confédération africaine de football (Caf).

ÉTUDE RÉCENTE. Ce dernier assure que le bilan médical des joueurs se passe bien, nonobstant quelques retardataires. Brice Angwé Eboué et son staff se montrent assez stricts dans leurs tâches. D'abord, ils vérifient si les documents demandés sont complets. Ensuite, ils regardent en profondeur si les examens remplissent bien les conditions requises, particulièrement sur le plan cardiaque. La commission médicale de la Ligue nationale de football professionnel exige, notamment, un examen clinique fait par le médecin du club et qui prend en compte l'histoire de l'athlète, les antécédents familiaux, médicaux, chirurgicaux, etc. Il est aussi demandé le bilan sanguin, conformément aux modèles de la Caf et de la Fifa. L'Électrocardiogramme (ECG) est l'autre examen demandé, entendu qu'il permet d'étudier le fonctionnement du cœur, en mesurant son activité électrique. Son importance est telle que s'il y a des anomalies,



Photo : J.F. Marola

Le Dr Cyrille Mouyopa, cardiologue, apprécié, comme les clubs, l'initiative de la Linafp.

les spécialistes en recherchent nécessairement les causes, en vue d'une solution viable, explique le Dr Cyrille Mouyopa, cardiologue. En Europe, par exemple, l'examen clinique, l'interrogatoire et l'ECG permettent le dépistage de 60% des pathologies cardiovasculaires à risque, selon une étude récente. Laquelle fait ressortir, en outre, que l'examen physique et l'interrogatoire permettent de détecter seulement 3 à 5% des pathologies cardiovasculaires. **CONTINUER À COOPÉRER.** C'est pourquoi, la Société européenne de cardiologie recommande l'ECG systématique pour les sportifs en compétition entre 12 et 35 ans. Car, un sportif qui fait un accident cardiaque est un cardiaque non détecté et ignoré par lui-même, selon les spécialistes. Il en est de même pour l'échographie cardiaque, «un examen très utile, d'autant qu'il nous renseigne sur les modifications du cœur liées à la pratique du sport. Cet examen décèle,

le plus souvent, des pathologies qui n'ont rien à avoir avec l'activité sportive, mais pour lesquelles cette activité peut représenter un danger pour l'athlète et occasionner une mort subite sur le stade», selon l'expert. Il faut préciser que pour l'intérieur du pays, la commission de la Linafp exige une radiographie, parce que les ligues n'ont pas généralement de médecins, encore moins des plateaux techniques requis pour pouvoir faire aux sportifs les examens précités. Au demeurant, les clubs devraient continuer à coopérer comme ils le font depuis un moment. Ce qui permet d'accorder un peu plus de crédit à l'ambition de professionnaliser complètement le football gabonais. En tout cas, l'Association des clubs de première et deuxième divisions apprécie à sa juste valeur l'initiative de la Linafp, d'autant qu'elle leur permet de payer les prestations des établissements sanitaires retenus en fonction de leurs capacités financières.



Photo : Prosper Sax NZE BEKALE/Prosper Sax NZE BEKALE

Guy Tchingoma et Moïse Brou Apanga sont morts sur les terrains.



Photo : DR

En Europe, les visites médicales, notamment cardiaques, sont obligatoires. Bruno Mbanangoye Zita en sait quelque chose.